

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SARTHE**

Le 27 juin 2023 à 14H00, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe se sont réunis 3 rue Paul Beldant au Mans sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU

Assistaient à la séance :

Monsieur Didier REVEAU – Maire de la Ferté-Bernard
Monsieur Dominique AMIARD - Maire de Cures
Monsieur Jean-Paul BOISARD - Maire de Saint-Jean-du-Bois
Madame Anne-Marie GARNIER - Maire-Adjointe de Marolles-Les-Braults
Monsieur André FROGER - Conseiller Municipal de Connerré
Madame Béatrice LATOUCHE - Maire du Lude
Madame Yvelyne ASSIER - Maire de Les Méés
Madame Nathalie PASQUIER-JENNY - Maire de Parennes
Madame Patricia METERREAU - Maire-Adjointe de la Flèche
Madame Patricia EDET - Vice-Présidente de la CDC de l'Huisne Sarthoise
Madame Martine RENAUT – Présidente du SMAEP de la Région Mancelle

Pouvoirs

Monsieur Daniel COUDREUSE – Maire de Brûlon, avait donné pouvoir à Monsieur Froger
Monsieur Pascal DUPUIS – Maire du Grand-Lucé avait donné pouvoir à Monsieur Amiard
Monsieur Jean-Yves AVIGNON - Maire de Spay avait donné pouvoir à Monsieur Boisard
Madame Françoise LELONG - Vice-Présidente de la CDC des Vallées de la Braye et de l'Anille avait donné pouvoir à Monsieur Reveau

Membres absents et excusés

Madame Martine CRNKOVIC – Maire de Louailles
Monsieur Anthony TRIFAUT - Maire de Montfort-le-Gesnois
Madame Nathalie MORGANT - Maire de Parigné-l'Évêque
Madame Claire HOUYEL - Maire-Adjointe d'Arnage
Monsieur Frédéric BEAUCHEF – Maire de Mamers
Monsieur Régis CERBELLE – Maire de Chantenay-Villedieu

SUPPRESSION EMPLOIS

- ↳ Vu le code général de la Fonction Publique,
- ↳ Vu le décret 85-643 modifié relatif aux centres de gestion,
- ↳ Vu l'avis du CST du 23 juin 2023,

Le Président explique qu'il convient de procéder à la suppression des emplois non pourvus afin de mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs.

- ↳ Attaché principal

L'agent est parti en retraite pour invalidité en 2019. Un emploi de juriste - chargé de projet a été créé par délibération du 30/11/2017.

- ↳ Adjoint administratif pal 2^{ème} classe

L'agent qui occupait l'emploi de SMI est parti en mutation le 15/08/2020. Lors du recrutement de l'agent remplaçant un nouvel emploi a été créé ouvert aux grades d'adjoint administratif pal 2^{ème} et 1^{ère} classe, ainsi qu'au grade de rédacteur (délibération du 10/06/2020)

- ↳ 1 Assistant conservation du patrimoine et des bibliothèques Pal de 2^{ème} classe - 1 Assistant conservation du patrimoine et des bibliothèques - 1 adjoint de conservation du patrimoine et des bibliothèques Pal de 2^{ème} classe

Le centre de gestion proposait un service d'archiviste itinérant en partenariat avec le conseil départemental. L'agent qui assurait les fonctions est parti en mutation en juillet 2018. Le conseil départemental qui est responsable du service des archives départementales a préféré poursuivre ce

service sous une autre forme. Les grades cités ci-dessus ont été le support de la carrière des agents qui ont occupé successivement la mission d'archiviste. Le Centre de Gestion n'assurant plus cette mission il convient de les supprimer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident de supprimer les emplois précités

Pour extrait certifié conforme
Fait au Mans, le 27 juin 2023
Le Président,
Didier REVEAU

